

Vous avez une zone humide chez vous, dites le nous, nous prendrons contact avec vous :

Vous êtes

☐ Propriétaire ☐ Exploitant ☐ Collectivité

NOM : Prénom :

Adresse

Code Postal : ... Commune :

Votre zone humide est :

☐ Tourbière ☐ Prairie humide ☐ Lande

☐ Marais ☐ Sources pétifiantes ☐ Mare

☐ Autre



Vous adhérez à la CAT ZH,

Un engagement simple

Vous vous engagez à ne pas détruire votre zone humide

Une expertise gratuite

Vous bénéficiez d'une **assistance technique gratuite** (expertise de la zone humide, conseils sur son entretien, son utilisation, sa restauration éventuelle, cahier des charges des travaux éventuels, recherche de financement, montage de dossiers...)

Votre expérience nous intéresse

Vous êtes invité à des **réunions techniques** et **d'échanges d'expériences** entre propriétaires de zones humides (visites de terrain, formations, ...)

La préservation et la gestion durable des zones humides sont désormais reconnues d'intérêt général ; leur protection est donc une obligation légale (loi sur l'eau du 03/07/1992). Tous les travaux les touchant sont soumis à déclaration ou à autorisation.

Avant toute action sur une zone humide ou à proximité

☞ pour des conseils, la CAT ZH,

☞ pour les aspects réglementaires, la DDT de votre département.

Dans les Hautes-Pyrénées :

Service Environnement Risques et Forêt

3 rue Lordat BP 1349

65013 Tarbes cedex

05-62-51-41-41

ddt@hautes-pyrenees.gouv.fr

En Haute-Garonne :

Service environnement eau forêts

Unité service police de l'eau

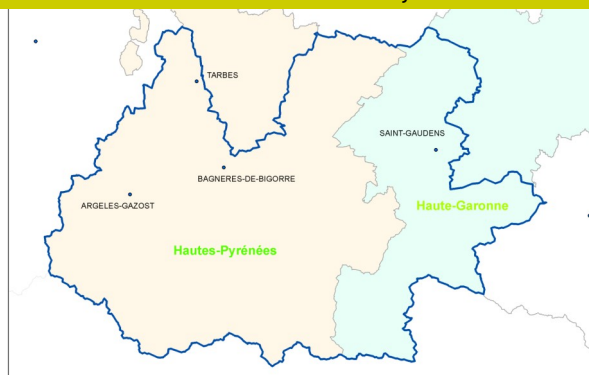
Cité administrative Bât A Bd A. Duportal

BP 70001 31074 Toulouse cedex 9

Tél : 05 61 10 60 12

ddt@haute-garonne.gouv.fr

Zone d'intervention de la CATZH Pyrénées centrales



Cellule d'Assistance Technique

Zones Humides (CAT ZH)

Pyrénées centrales

13 rue du Barry

31210 Montréjeau

05-61-95-49-60

aremip@wanadoo.fr

http://aremip.free.fr/CAT_ZH.htm

Cellule d'Assistance Technique

Zones Humides (CAT ZH)

Pyrénées centrales



Des questions, des projets sur une zone humide...

la CAT ZH Pyrénées centrales vous répond, vous conseille et vous accompagne

Pour une gestion durable des zones humides

Les zones humides,

des milieux très variés
Tourbières, sources
pétrifiantes, prairies
humides, landes, bras
morts, marais, mares,
annexes fluviales...



Tourbière de pente (Gouaux de Luchon - 31)



Tourbière de Lourdes - 65

sont utiles à divers titre :

régulation des crues,
stockage de l'eau, pré-
servation d'espèces
animales et végétales

particulières, pâturage en période sèche,
épuration naturelle de l'eau, stockage du
carbone...

Elles forment une trame
qui permet à certaines
espèces de se maintenir.



Gentiane pneumonanthe



Lande humide de la Baïse Darré (Capvern)



Calopteryx occitan



Source pétrifiante (Argut-dessous - 31)

Mais elles sont menacées

(au niveau national, environ 50 %
des zones humides a disparu
dans les 50 dernières années)
par la destruction lors de grands
aménagements, le drainage, les

modifications de leur alimen-
tation en eau.

A l'échelle de la région, elles
régressent soit par abandon
et fermeture du milieu, soit
par empiètement d'infras-
tructures ou drainage.



Chantier Autoroute (Capvern - 65)

Pourtant, elles peuvent être valorisées

dans le cadre d'activités
extensives, pâturage, esti-
ve, mise en défens de sour-
ces, découverte pédagogi-
que...



Sortie nature sur la Tourbière de Cuguron - 31

Pâturage à Clarens-65



Drosera rotundifolia, plante carnivore typique des tourbières

**La CAT ZH vous aide à trouver des
solutions pour concilier
préservation et utilisation
des zones humides.**

Elle est accessible à tous

- propriétaire privé,
- exploitant,
- collectivité locale,
- agriculteur, ...



Abreuvement par « buvette »
et protection de la mare

① Tourbière ② Marais ③ Source pétrifiante ④ Landes humides ⑤ Mare Laquet ⑥ Prairie humide ⑦ Annexes fluviales

